

# PROFIL DES SIAE

# Structures et emplois en insertion

## 407 SIAE en Nouvelle-Aquitaine

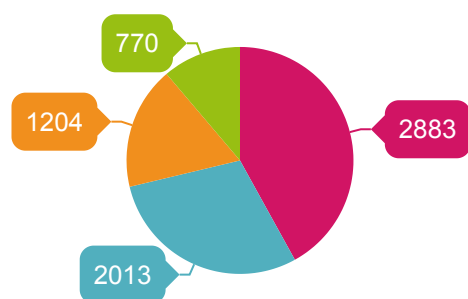


Près de la moitié des SIAE sont des ACI

En région Nouvelle-Aquitaine :

- 50% des structures sont des ACI
- 25% des EI
- 20% des AI
- 6% des ETTI

## 6 870 salariés en parcours d'insertion en Equivalent Temps Plein (ETP)



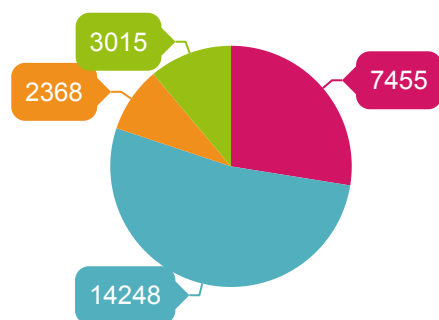
Les ACI accueillent près de la moitié des effectifs en insertion ETP

6 870 ETP salariés en parcours d'insertion ont été accueillis et embauchés par les SIAE. Les ACI ont accueilli 42% des bénéficiaires, suivent les AI avec 29%, les EI avec 18% et les ETTI avec 11%.

Les dispositifs prévus pour l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi (ACI, AI) occupent une place prépondérante et ont accueilli ensemble 71% des salariés en insertion.

■ ACI (41.97%) ■ AI (29.30%) ■ EI (17.53%) ■ ETTI (11.21%)

## Plus de 27 000 salariés en parcours

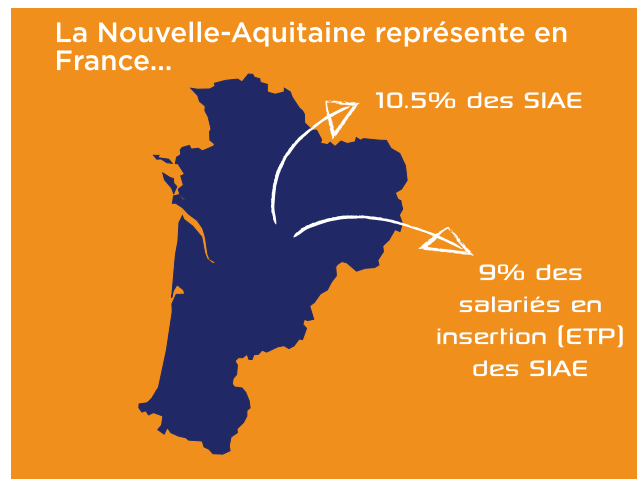


Les AI ont salarié un nombre plus important de personnes

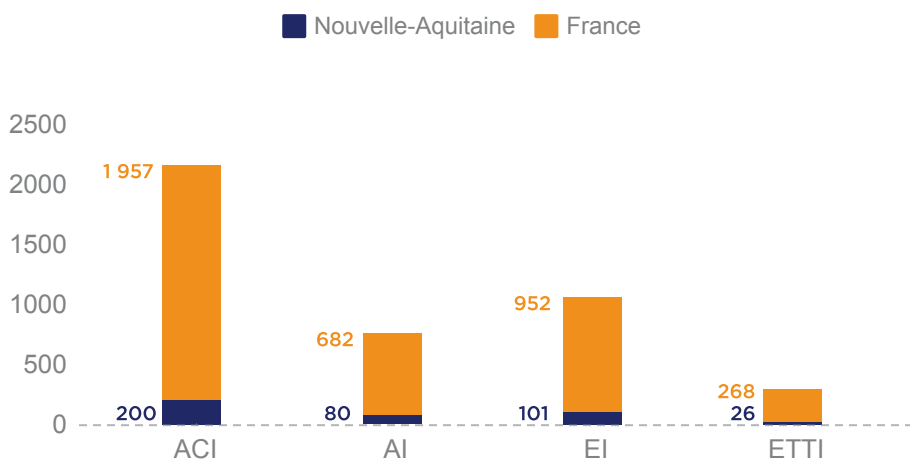
En 2017, 27 086 personnes en parcours d'insertion ont été salariées par les SIAE de Nouvelle-Aquitaine. 53% l'ont été par les AI alors qu'elles ne représentent que 20% des SIAE et 29% des ETP. Le fonctionnement des AI, avec des contrats de mission plus courts et plus nombreux, lui confère une fonction d'accueil plus importante.

■ ACI (27.52%) ■ AI (52.60%) ■ EI (8.74%) ■ ETTI (11.13%)

# Poids de la Nouvelle-Aquitaine en France



## 10,5 % des SIAE en Nouvelle-Aquitaine

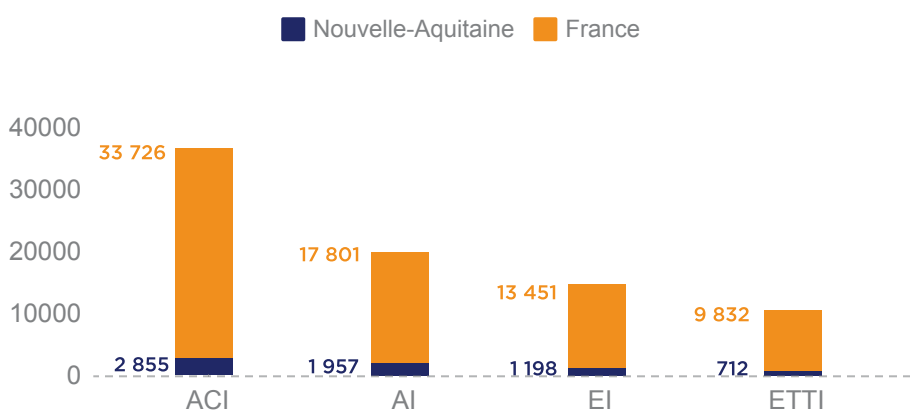


Source : DARES

Des SIAE de plus petites tailles en Nouvelle-Aquitaine que dans le reste de la France

La Nouvelle-Aquitaine compte 10,55% des SIAE de France mais seulement 9% des salariés en insertion. A l'exception des AI, ce constat est général sur les autres dispositifs : les SIAE de Nouvelle-Aquitaine sont donc de taille plus petites que dans le reste de la France.

## 9% des salariés en insertion ETP en Nouvelle-Aquitaine



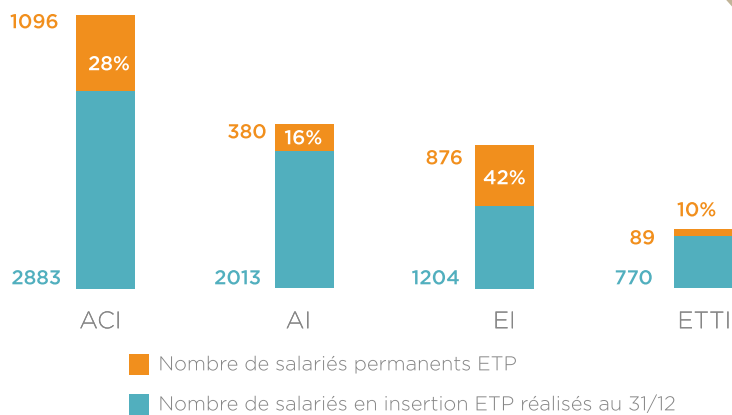
Source : ASP/SID-DGEFP - ETP réalisés

Les AI ont une représentativité plus importantes que les autres dispositifs

En Nouvelle-Aquitaine, les AI sont davantage représentées comparativement à la répartition France. Elles représentent 11,7% des AI de France, et 11% des ETP insertion des AI de France (moyennes régionales toutes SIAE confondues de 10,55% pour le nombre de SIAE et de 9% pour les ETP insertion). Elles représentent 29% des ETP de NA alors qu'elles pèsent 24% en France. A l'inverse, les ACI et ETTI sont moins représentés en Nouvelle-Aquitaine : 42% d'ACI contre 45% en France, 11% d'ETTI contre 13% en France. Les EI ont une représentation identique.

# L'emploi permanent

3 105 permanents représentant 2 440 ETP



Total région



## L'emploi permanent dans les SIAE

Les SIAE de Nouvelle-Aquitaine comptent 3 105 salariés permanents représentant 2 440 ETP : ils représentent 26% de l'effectif global des salariés des SIAE. Toutes SIAE confondues, on compte 1 ETP salarié permanent pour 3,8 salariés en insertion en ETP.

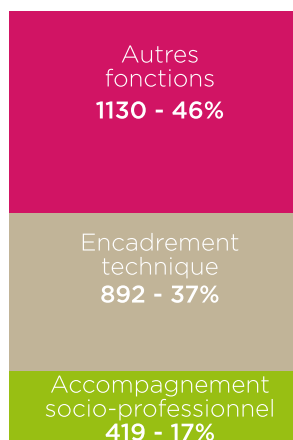
La proportion de personnel permanent est plus importante en EI et ACI (respectivement 42% et 28%) qu'en AI et ETTI (respectivement 16% et 10%). D'une part, les exigences de taux d'encadrement y sont plus importantes, et d'autre part, les EI, majoritairement de petite taille, ont un ratio effectif permanent/salariés en parcours plus resserré.

## Les métiers d'Accompagnement Socio-Professionnel (ASP) et d'Encadrant Technique d'Insertion (ETI)

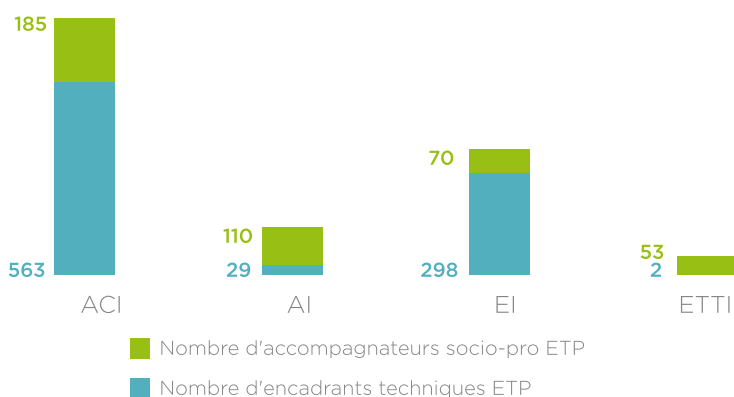
Sur les 2 440 ETP de personnel permanent, 419 ETP sont dédiés à la fonction d'Accompagnement Socio-Professionnel, soit 17% des salariés permanents et 892 ETP à la fonction d'encadrant technique d'insertion, soit 37% de l'effectif salarié permanent.

Les ACI et EI salarient 861 des ETP encadrants techniques, soit 97% des 892 encadrants techniques de toutes SIAE confondues.

## Répartition "métiers" des permanents (ETP)

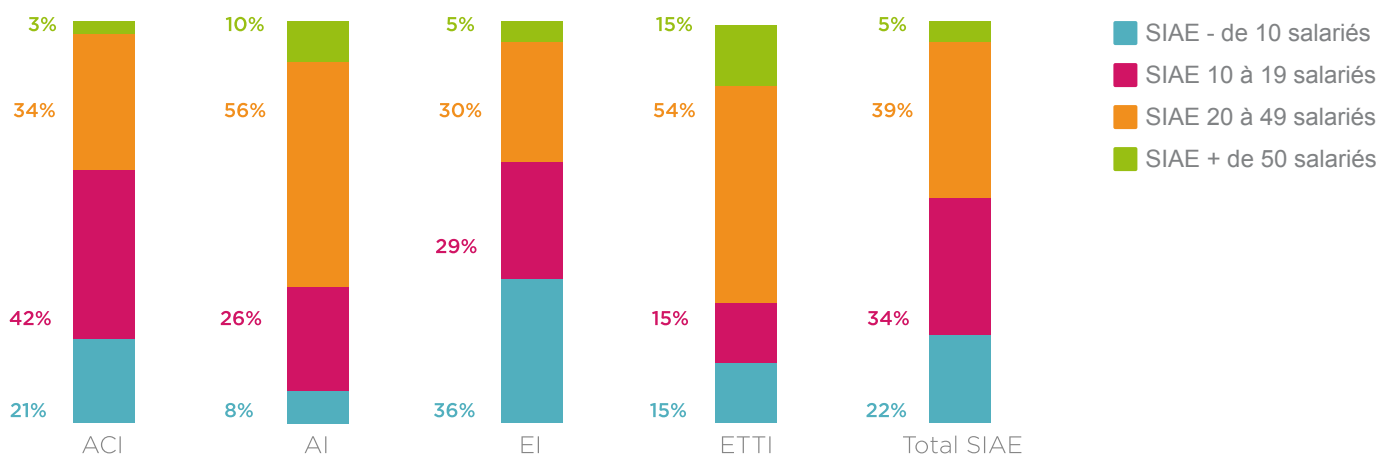


1 311 ETP sur les fonctions d'accompagnement socio-professionnel et d'encadrement technique

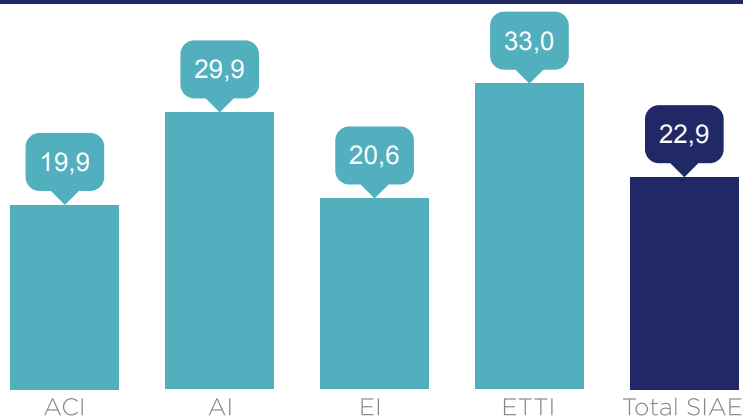


# Taille et effectif moyen

95% des SIAE ont moins de 50 salariés



Les ACI/EI ont un effectif total moyen de 20 ETP et les AI/ETTI de 30 ETP



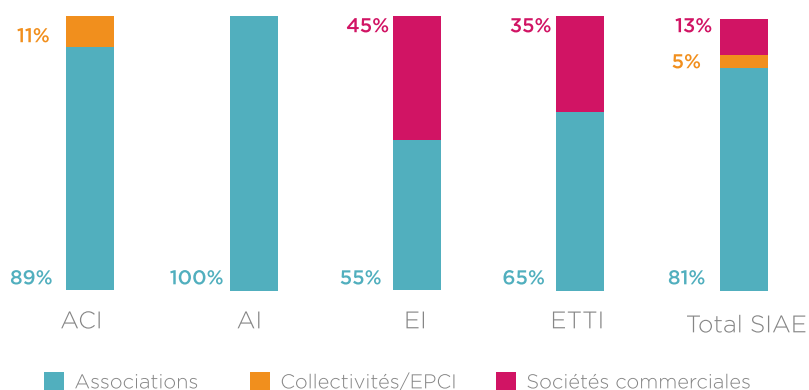
## Des écarts de taille entre ACI/EI et AI/ETTI

Les ACI et EI de Nouvelle-Aquitaine ont un effectif moyen proche de 20 ETP et sont majoritairement représentés dans la tranche d'effectif en dessous de 20 ETP. Les ACI sont majoritairement dans la tranche des plus de 10 et moins de 20 ETP (43%). Les EI sont majoritaires dans la tranche des moins de 10 salariés (36%) avec pour particularité de grandes disparités de taille : de toutes petites structures de 1 à 2 salariés et d'autres d'une centaine de salariés.

L'effectif moyen des AI avoisine les 30 ETP, celui des ETTI 33 ETP. Les AI et ETTI sont majoritairement représentées dans la tranche d'effectifs des plus de 20 ETP avec respectivement 66% et 69%. 10% des AI et 15% des ETTI ont plus de 50 salariés.

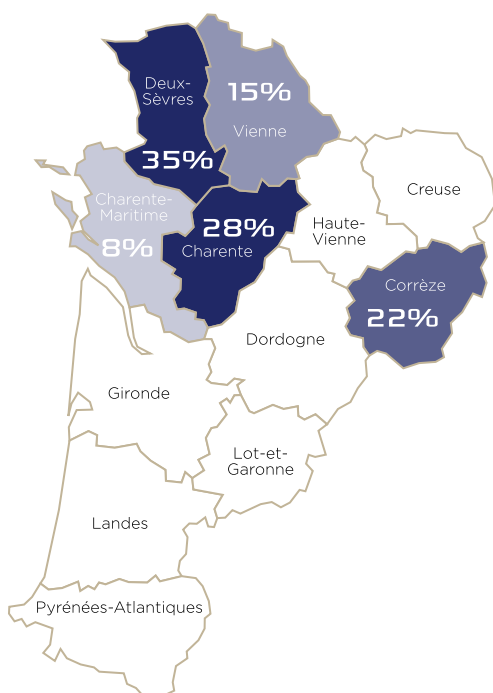
# Statut juridique

## 81% des SIAE sont sous statut associatif



- Les AI ont toutes un statut associatif.
- Les ACI sont majoritairement sous statut associatif avec 89%, les 11% restants sont des ACI portés par des collectivités avec des spécificités territoriales.
- Les EI sont sous statut associatif à 55% et sous statut commercial à 45%, avec d'importantes disparités territoriales.
- Les ETTI sont majoritairement sous statut associatif à 64%.

## FOCUS ACI : 11% sont portés par des collectivités



## FOCUS EI : 55% sont sous statut associatif

